

Compte-rendu du CHSCT A du 26 juin 2019

Déclarations liminaires :

Lecture des déclarations par FSU, CGT, FO et UNSA-Education, que vous retrouvez :

<http://www.aeti-creteil.fr/Declaration-liminaire-au-CHSCTA-du-24-JUIN-2019>.

Retour de l'administration sur les déclarations liminaires :

Le projet de loi de la fonction publique n'est pas achevé. Le CHSCT est une émanation du CT. Les conditions de travail du personnel ne seront pas moins discutées.

Le PPCR a permis des avancées en termes de pouvoir d'achat. Les primes ont été augmentées en REP plus notamment. Les efforts en termes d'emploi et de support sont concentrés sur le 1er degré.

Il n'y a pas de précarisation des personnels du second degré. On est toujours à la recherche d'enseignant titulaire.

La formation de personnel ASH se met en place avec les IEN et avec magistère. L'administration reconnaît la difficulté d'accueillir des élèves à besoins particuliers.

Le personnel administratif réquisitionné est rémunéré par le CIA ou... ou ils ont des congés

Point 1 : Bilan académique en santé et sécurité au travail

Bilans généraux des indicateurs en santé et sécurité au travail dans l'académie

	Présent/Réalisé		
	Ecole	Collège	Lycée
DUERP	75%	49%	44%
RSST	83%	66%	29%
DTA	43%	46%	49%
RGDI	32%	19%	60%
Simulation PPMS	100%	75%	60%
PPMS	100%	74%	62%

L'employeur ne peut que conseiller les collectivités en termes de prévention pour les travaux.

Intervention UNSA-Education : Tout travaux entrepris dans les établissements doit tenir compte du DTA (dossier technique amiante) présent, obligatoirement et à disposition des personnels et du public fréquentant les lieux, ce qui n'est pas toujours suivi.

Intervention FSU : C'est pourquoi, il faut distinguer deux types de travaux :

- *Travaux sur ordre du chef d'établissement (il s'agit de la responsabilité de l'employeur),*
- *Travaux demandés par collectivité territoriale, nécessitant un plan de prévention (il s'agit de la responsabilité des collectivités).*

Le code du travail prévoit un test d'empoussièrement à réaliser à l'issu de travaux réalisés sur zone amiantée.

Le recueil des données pour les écoles a été réalisé par les assistants de prévention sur les circonscriptions (CPC EPS).

Des tests d'empoussièrement pourrait être fait pour le collège Rabelais et l'école Maurice Thorez. Les travaux auront lieu cet été.

Les régions souvent mandatent des entreprises qui sous-traitent. Il n'y a pas de suivi par les ingénieurs régions ou Collectivités territoriales.

Le rectorat n'a pas de pouvoir d'injonction mais pourra rappeler des conseils.

Demande de la FSU : un suivi sur l'évolution des protections fonctionnelles.

Article 61 décret : demande d'une mise au vote du rapport annuel écrit Santé Sécurité au travail.

Demande acceptée au prochain CHSCT A.

Formations en santé et sécurité au travail réalisées durant l'année scolaire 2018-2019

- 31 assistants s de prévention ont été formés en continu
- 49 PER DIr formés sur 71 inscrits
- 74 PER DIR sur 88 inscrits formés

Point 2 : Travaux du CHSCT A

Rapport de visite : DPE 2, service de la gestion des personnels non titulaires et de remplacement, du rectorat de Créteil

DPE2, est le service le plus en contact avec les usagers : élèves, parents, enseignants. Les agents de ce service sont en grande difficulté : c'est pourquoi, la présence de contractuels est mis en renfort. Ils arrivent à la rentrée et ne peuvent pas être formés qu'en doublette avec les plus expérimentés.

La charge de travail s'est accrue et il y a eu un important turn over durant cette année 2018-2019.

Le service a tenu grâce :

- A la généralisation des contrats à l'année
- La mise en place de rendez-vous
- le professionnalisme de l'équipe

Les différents registres obligatoires ne sont pas présents dans le service même. Une recherche longue a été entreprise par les membres du groupe de travail pour les localiser et les étudier :

- le DTA est incomplet. Une mise à jour du DTA est recommandée.
- Avis Incendie :: réviser le classement du bâtiment du rectorat en catégorie 5 et demander le passage de la commission de la sécurité. L'analyse des registres de sécurité incendie a mis en évidence l'absence de visite de commission santé sécurité car il n'a pas été catégorisé dans le bon classement.

Le CHSCT A préconise que le bâtiment du rectorat soit reclassé pour qu'il y ait une visite de la commission incendie

- Avis Amiante : faire établir un DTA complet du bâtiment A et le mettre à disposition des entreprises ainsi que les usagers.
- Avis Sécurité/sûreté : sécuriser les locaux en tenant compte du risque électrique et du risque de chute de plain-pied et en hauteur, par l'acquisition d'un mobilier adapté.
- Avis conditions de travail : Améliorer l'isolation phonique et les conditions de confidentialité notamment en affectant un bureau supplémentaire au même étage pour les entretiens.

Lutter contre les risques d'allergie en supprimant la moquette et les rideaux, faire un nettoyage approfondi en attendant. Réfléchir à la réduction des risques thermiques en améliorant la ventilation, en rénovant les fenêtres, en revoyant le système de chauffage électrique.

Réponse de l'administration : une cellule établissement sera mise en place à la rentrée. Elle aura pour mission la gestion des appels téléphoniques des usagers et des établissements. Elle centralisera les appels pour faire l'interface avec les services et apportera les premières réponses. Cela soulagera une partie des équipes et permettra de faire baisser le niveau sonore dans les services.

Un nouveau rectorat est en cours de construction donc la rénovation du bâtiment du rectorat n'est pas envisagée.

Avis 1 RPS : Améliorer l'organisation et le fonctionnement du service, ce qui passe par la mise en place de réunions régulières entre les chefs de service avec les agents du service.

Avis 2 RPS : Quantifier le temps de travail et le rémunérer en conséquence. Rendre lisible l'affectation des primes (CIA).

Avis 3 RPS : Réétudier le plan de formation. Identifier les profils, mettre en place un tutorat rémunéré.

Avis 4 RPS : Lien entre service : un outil mutualisé entre DPE et DRH, amélioration du traitement des fiches navette, développer la possibilité d'avoir des renforts en période de pics de travail, venant des autres services.

Réponse administration : Les renforts sont déjà mis en place.

Unsa : il y a un doublon dans le traitement des fiches navettes, trop de délai car communications version papier redondantes et les fiches en version papier obsolètes : préconisation d'une amélioration d'un logiciel avec interface qui servira à tous les services RH, DPE, PAYE.

Avis 5 RPS : Fluidifier et pacifier la communication au sein du travail (respect mutuel, annihiler les incivilités).

Avis 6 RPS : Moderniser les outils de travail.

Avis 7 RPS : Informer des dispositifs de prévention des risques afférents à la santé et la sécurité au travail.

Vote : pas d'abstention, vote à l'unanimité.

Compte-rendu de visite Lycée Mozart Blanc Mesnil

AVIS BATIMENT

Avis 1 : sécuriser l'établissement contre les risques d'intrusion

Avis 2 : veiller à la bonne qualité de l'air ambiant en procédant à des mesures de débits d'air et à des relevés de températures dans chaque salle.

Avis 3 : renforcer les personnels techniques qualifiés pour intervenir sur les bâtiments et disposant d'une habilitation électrique.

Avis 4 : Mettre en place une gestion des équipements d'aération et de l'évacuation des déchets.

Avis 5 : équiper les salles de vidéo projecteurs au plafond et également d'écran diapo.

Avis 6 : mettre à disposition les registres obligatoires SST et DGI dans un lieu facilement accessible aux personnels durant les horaires de travail et dont la localisation est portée à connaissance des agents par tous les moyens.

AVIS ENTRETIENS

Avis 1 : Activer la CHS et la réunir afin de prévenir les RPS dans l'établissement et finaliser le DUERP

Avis 2 : repenser les modes de communication

Avis 3 : organiser une concertation des équipes

Compte rendu : voté à l'unanimité

Compte-rendu de SEGPA du collège Honoré de Balzac à Neuilly sur Marne

Avis 1 : intervention d'urgence du service espace vert du conseil départemental pour sécuriser les espaces verts

Avis 2 : fournir un équipement et un matériel adaptés pour nettoyer l'atelier

Avis 3 : nettoyage approfondi de l'atelier par une équipe d'entretien

Avis 4 : sécuriser les armoires électriques par un système ne pouvant être ouvert

Avis 5 : fournir un mobilier sécurisé pour les outils de jardinage.

Compte-rendu : voté à l'unanimité

Suivi des avis du CHSCT A

Fiche informative sur les RPS liés au télétravail transmis aux agents qui ont fait une demande à compter de la rentrée 2019.

Présentation du calendrier prévisionnel des travaux du CHSCT A

FSU demande une visite du Lycée Feyder à Epinay.

Démolition des bâtiments existants, bâtiments modulaires mis en place. A la 3^{ème} semaine de septembre 2019, le lycée a fonctionné correctement. Le chef d'établissement est parti ainsi que son adjoint en cours d'année. Au lycée, il y a un internat.

Constat : dans l'académie, il y a de nombreux internats qui ne sont pas remplis. Or, il y a de vrais besoins d'internat pour des élèves qui sont sans logement. Le recteur souhaite que les internats aient de vrais projets pédagogiques particuliers.

Il est favorable à la mise en place d'internat ouvert même le week-end avec des entrées et sorties spécifiques avec un personnel particulier.

Réflexion des syndicats : La responsabilité du chef d'établissement serait, alors, engagée, il faut, envisager, la mise en place d'une permanence. Dans ce cadre, un personnel supplémentaire serait nécessaire.

Etat d'avancement des groupes de travail « Amiante » et « RPS »

Point 3 : Risques professionnels : surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements scolaires : point sur les actions menées par les collectivités territoriales et par l'employeur

La loi Grenelle 2 prévoit la surveillance de la qualité de l'air intérieur pour 3 polluants sur 2 étapes :

- Evaluation des moyens d'aération par le propriétaire tous les 7 ans
- Questionnaire aux usagers ou campagne de mesure tous les 7 ans.

Elle ne concerne pas les laboratoires et complète la réglementation actuelle.

La démarche mise en place par la région Ile de France : recenser les activités qui émettent des polluants dans les lycées.

- 69 lycées à proximité de site émanant des polluants. Des campagnes vont être mise en place
- 102 lycées : des questionnaires sont envoyés.

Campagne de mesure de polluant dans des collèges du Val de Marne : deux collèges pilotes. D'autres collèges sont intégrés dans cette démarche : 14 collèges en 2018 et 7 en 2019.

Avis : Le CHSCT demande à être informé par les collectivités territoriales des résultats des campagnes de test sur l'air.

UNSA : vote pour.

Point 4 : Modification des conditions de travail : réforme du lycée : consultation du CHSCT sur les projets d'aménagements importants (article 57 du décret 82-453 du 28 mais 1982)

Les avis sont présentés par des membres du CHSCTA, l'UNSA-Education s'est, en majorité, abstenue pour manque de temps à se concerter.

Le secrétaire du CHSCTA des membres élus :

Avis n°1 : Demande qu'une véritable prévention primaire soit mise en œuvre avant toute réforme dans notre académie.

Avis n°2 : Constate que les réformes du lycée général et du baccalauréat entraînent déjà une augmentation considérable des risques psychosociaux. En conséquence, demande l'abandon de cette réforme.

Avis 3 : Demande à ce que tous les établissements, les professeurs puissent émettre au moins 2 préférences concernant l'organisation de leur emploi du temps et que ceux-ci soient pris en compte.

Avis 4 : Demande le respect des temps de pause méridien avec prise en compte du temps de trajet entre deux établissements.

Avis 5 : Demande prise en compte des temps partiel et des prescriptions médicales pour l'aménagement des emplois du temps.

UNSA : vote pour

Avis 6 : Demande une prise en compte des prescriptions médicales pour ne pas faire d'heures supplémentaires.

Avis 7 : Demande d'aide supplémentaire pour les chefs d'établissement dans la réalisation des emplois du temps, lié à la réforme.

Avis 8 : Rappelle que les chefs d'établissement soient remplacés et que les chefs d'établissement puissent bénéficier de la médecine de prévention.

Toujours au sujet des chefs d'établissement, nous constatons qui sont les plus exposés avant ou après leur départ à la retraite aux maladies cardio-vasculaires et aux cancers, le CHSCT préconise qu'ils aient un suivi plus important de la médecine du travail et la

possibilité d'être remplacés quand ils sont malades (ce qui leur permettra de s'arrêter avant d'arriver à un point de non-retour)

Avis 9 : Préconise qu'aucun professeur ne soit obligé d'enseigner une discipline pour laquelle il n'est pas diplômé

Avis 10 : tous les personnels touchés par la voie professionnelle éco-gestion doivent être contacté par l'administration.

Avis 11 : Annulation du passage en force de l'usage de manuel numérique par la région île de France dans les lycées.

La région par son intrusion dans la pédagogie des collègues via l'arrêt dans de nombreux établissements de l'utilisation des livres papier va accroître grandement les RPS chez les collègues.

Non seulement lorsqu'il vont préparer leur nouveau programme cet été, ceux-ci ignoreront sur quel livre ils baseront leurs séquences, puisqu'ils n'ont pas été consultés par le choix des éditeurs mais le fait de ne plus disposer de livres papier va accroître les difficultés pour faire cours.

Dans 70% des lycées qui vont passés au numériques, les professeurs n'ont soit pas été consultés, soit vu ce choix imposé contre leur grés. Cela est très mal vécu par les collègues.

Avis 12 : Demande la généralisation des secrétariats et le renforcement d'aide supplémentaire pour le personnel administratif avec la mise en place de la réforme.

Avis 13 : Demande le respect du temps de coordination des CPE pour mener à bien leur mission.

Point 5 : Questions diverses

FO : Quels ont été les répercussions de la mutation intra du 1^{er} mouvement sur les conditions de travail pour les agents administratifs ?

- Des aménagements du temps de travail ont été fait sur la base du volontariat.
- Suicide d'un collègue à Faremoutiers dans le 77.
 - Après enquête officielle, ce n'est pas lié au professionnel.

FSU : Lycée Brassens Villeneuve le Roi doit être désamianté.

Quand et quelles dispositions seront prises : le plan de retrait sera-t-il soumis préalablement au CHSCTA ?

- Un appel d'offre pour désamiantage en cours. Les travaux de démolition sont prévus à partir de juillet 2020. Le lancement de la construction juin 2020 et 2022. La livraison prévue septembre 2022.
Le plan de retrait n'a pas vocation à être soumis à l'avis du CHSCT mais à vocation à être mis à disposition des entreprises du chantier.

Les résultats de l'enquête à l'amiante sur le lycée. Le modèle d'attestation joint au guide amiante réalisé par le ministère n'est pas encore finalisé. L'administration est dans l'attente de la validation de ce document pour envoyer le courrier au personnel. Cette attestation est donnée à partir du moment où l'agent est officiellement à la retraite. Les agents ont été peu exposé, pas exposé ou en intermédiaire bas.